



**Assurance et assistance voyage**  
***Partez tranquille, partez bien assurés***

**Madagascar et Vous** a négocié pour vous les 3 options d'assurance-voyage auprès d'AXA Assistance. Vous êtes assurés au titre d'un de ces contrats si vous l'avez souscrit lors de l'achat de votre séjour. (Cette option figure sur votre bulletin de réservation qui vous a été remis).

**Option 1 : IEFM ASSISTANCE 080147001**

- Assistance rapatriement **24h/24 en frais réels**
- Garantie « Frais médicaux à l'étranger » à **concurrence de 70.000 €**
- Garantie « Frais de recherche et secours » 1500 €
- Assistance **au voyage**
- Assistance juridique

**Tarif = 1 % du montant de votre séjour (minimum 15 € par personne)**

**Option 2 : IEFM COMPLEMENTAIRE 080147101**

**(en complément des assurances de votre carte Gold )**

- **Assurance annulation** : l'assurance annulation vous remboursera tout ou partie de votre séjour avant votre départ en cas d'accident, de maladie grave (y compris les rechutes de maladie antérieure) ou de décès de l'assuré ou d'un de vos proches, en cas de licenciement économique ou d'obtention d'un emploi, en cas de refus de congés payés par votre employeur, en cas de perte des papiers d'identité 48 h00 avant le départ, en cas de dommage à votre véhicule, en cas de convocation administrative, d'un complication de grossesse, en cas de dommages graves a votre habitation ...etc
- **Assurance bagages** : vos bagages et effets personnels sont garantis à concurrence de 1500 € en cas de perte ou de vol
- **Assurance retard de bagages** ( + 24 h00, frais de première nécessité = **152 € par pax** )
- Garantie « **Interruption de séjour** »
- Garantie « **Responsabilité Civile vie privée** »

**Tarif = 3% du montant de votre séjour (minimum 20 € par personne)**

**Option 3 : IEFM MULTIRISQUES 080147002**

**= Option 1 + Option 2 (toutes les garanties)**

**Tarif = 4 % du montant de votre séjour (minimum 25 € par personne)**

Attention la durée du séjour ne peut excéder 90 jours sur place.

**Attention :** **aux garanties incluses dans votre carte bancaire !** Trop souvent elles ne couvrent pas l'annulation (ou partiellement, uniquement dans le mois précédent votre départ) , les bagages sont couverts uniquement pendant le transport mais pas pendant le séjour. Nous vous demandons de vérifier auprès de votre organisme financier les montants de garanties de chacune des assurances incluses dans votre carte et surtout qui en sont les bénéficiaires.

## Que faire en cas de besoin d'assistance ?

En cas de besoin d'assistance ou d'hospitalisation

### AXA ASSISTANCE 24H/24 ET 7J/7

Par téléphone au :

- Depuis la France : 01 55 92 40 00
- Depuis l'étranger : 33 1 55 92 40 00

Par fax :

- Depuis la France : 01 55 92 40 50
- Depuis l'étranger : 33 1 55 92 40 50

Il vous sera demandé :

- Votre numéro de police d'assurance: AXA Assistance IEFM ....
- La localité où vous vous trouvez (pays, ville, lieu)
- Le numéro de téléphone ou AXA ASSISTANCE peut vous joindre
- La nature de l'assistance dont vous avez besoin

Notez immédiatement le numéro de dossier d'assistance qui vous sera communiqué. Il sera à rappeler lors de toutes relations ultérieures avec l'assistanteur.

Seules les prestations organisées par (ou en accord avec) AXA Assistance sont prises en charge l'assureur. Vous devez appeler AXA Assistance avant toute intervention et dans la mesure du possible.

### Pour les autres sinistres :

**Pour tous les sinistres « assurance » (bagages, interruption de séjour, départ aérien différé) vous devez avertir notre Service Gestion des Règlements et faire votre déclaration de sinistre accompagnée des pièces justificatives dans les 5 jours ouvrés suivant la date de fin de votre voyage (voir chapitre « modalités d'application » de chacune des garanties)**

Attention ! Pour la garantie « assurance annulation », **Vous devez avertir l'organisateur de voyage de votre annulation dès la survenance de l'évènement empêchant votre départ et nous en aviser ensuite dans les 5 jours ouvrables suivant la connaissance du sinistre.**

Vous pouvez nous contacter

- soit par télécopie au 00 33 1 55 92 40 41
  - soit par téléphone au 00 33 1 49 65 25 61 de 9 à 17 h00 (du lundi au vendredi)
- soit par courrier en recommandé avec avis de réception

Cet envoi doit être adressé à  
**AXA Assistance**  
**Service Gestion des Règlements**  
**Le carat, 6 rue André Gide**  
**92320 Châtillon**

**Attention, Ce document est un résumé des conditions générales des contrats 080147101, 080147002 et 080147001, il n'est pas contractuel. Vous pouvez disposer de l'ensemble des conditions générales, exclusions et conditions d'application du contrat en vous adressant à Madagascar et Vous ou Chapka Assurances : [info@chapka.fr](mailto:info@chapka.fr)**

Contrat souscrit par l'intermédiaire de Chapka Assurances : [www.chapka.fr](http://www.chapka.fr)

INTER PARTNER ASSISTANCE - Succursale pour la France  
12 bis, boulevard des Frères Voisin - 92798 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 09 –  
Tel. : 01 55 92 40 00 - Fax : 01 55 92 40 59 316 139 500 R.C.S NANTERRE  
Siège Social : Avenue Louise 166 Boîte Postale 1 - 1050 BRUXELLES S.A de Droit Belge au capital  
de 8 396373 Euros - RCB/HRB 394025 - Entreprise d'Assurance agréée sous le n° de code 0487

